

Préavis d'adjudication de contrat (PAC) # 19-58019

Présentation d'un programme de formation en co-innovation internationale

1. Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

Le préavis d'adjudication de contrat (PAC) est un avis public destiné à la collectivité des fournisseurs pour lui faire part de l'intention d'un ministère ou d'un organisme d'attribuer à un fournisseur sélectionné à l'avance, jugé comme étant le seul fournisseur en mesure de réaliser les travaux, un contrat pour un bien, un service ou des travaux de construction, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun autre fournisseur ne présente d'énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut alors procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

2. Définition du besoin

Le PARI CNRC requiert les services d'un expert-conseil indépendant capable de mettre sur pied et de donner une série nationale d'ateliers de formation qui prépareront les petites et moyennes entreprises (PME) technologiques à prendre de l'expansion à l'étranger par l'entremise de projets d'innovation conjoints avec d'autres pays.

Description du travail :

Création et animation d'un programme de formation conçu pour aider les PME à se situer dans les chaînes de valeur mondiales et à mieux s'y intégrer, ainsi qu'à dresser un plan d'action en co-innovation qui leur permettra de mettre leur stratégie à exécution.

Ce programme a été testé en 2018-2019 et figurera désormais parmi ceux que le PARI CNRC propose couramment à sa clientèle de PME canadiennes. Les candidats intéressés par le préavis d'adjudication de contrat devront exécuter les tâches énumérées ci-dessous (énoncé de service).

- Adaptation et maintien du contenu actuel du programme
 - Adapter et enrichir le contenu du projet pilote
 - Rédiger et réviser du contenu neuf avec le PARI, et incorporer les suggestions formulées par le personnel du PARI
 - Concevoir et réaliser des présentations, des outils et des documents de marketing
 - Actualiser constamment le programme, de la façon convenue avec le personnel de PARI International pendant toute la durée du marché
- Présentation et animation des ateliers de formation (Canada)
 - Phase 1 — consultations préalables
 - De concert avec le CTI gestionnaire, organiser une séance individuelle avec chaque PME participante afin d'en évaluer et d'en préciser les objectifs ainsi que le degré d'expérience, et offrir un service consultatif sur les stratégies d'exportation
 - Phase 2 — ateliers de formation
 - Animer des ateliers d'une journée comprenant des présentations et des exercices pratiques qui culmineront avec l'élaboration d'un plan d'action en co-innovation internationale
 - Concevoir un sondage, le distribuer, réunir les commentaires des clients et les analyser

- Le lieu et la date des ateliers restent à déterminer, cependant le programme en inclura au moins aux endroits du Canada que voici, entre le 15 août 2019 et le 31 mars 2022 :
 - Région du Pacifique (6 ateliers)
 - Région des Prairies (4 ateliers)
 - Région de l'Ontario, du Québec et de l'Atlantique (16 ateliers)
 - Phase 3 — suivi
 - Effectuer des présentations subséquentes, revoir le plan d'action de chaque PME en association avec son CTI gestionnaire et recueillir des commentaires. Cette activité se fera virtuellement dans le cadre de consultations individuelles.
 - Remettre un rapport résumant les commentaires des clients et signalant les étapes suivantes pour chaque PME participante
 - Création d'un modèle pour la prestation d'ateliers à l'étranger
 - Modifier le contenu et la structure du programme en prévision de la tenue d'ateliers à l'étranger, sur place ou de façon virtuelle. Le nouveau contenu devrait être créé de manière à pouvoir être facilement intégré aux objectifs et à la structure des activités de développement de partenariats du PARI.
 - L'initiative fera l'objet d'un essai en 2019-2020 lorsqu'un groupe de PME canadiennes se rendra au Japon dans le cadre d'une activité de développement de partenariats pilotée par le PARI.
 - Donner les futurs ateliers outre-mer (un par an au cours des deux années suivantes). Le marché étranger sera précisé à une date ultérieure.
 - Revoir le nouveau contenu et la structure du programme avec le PARI, puis incorporer les suggestions des membres de l'équipe de PARI International
 - Actualiser les présentations, les outils et les documents de marketing
 - Mettre continuellement à jour le programme, au besoin et selon les requêtes du personnel de PARI International.

3. Critères pour l'évaluation de l'énoncé des capacités (exigences essentielles minimales)

Tout fournisseur intéressé doit démontrer au moyen d'un énoncé de capacités qu'il est en mesure de satisfaire aux exigences suivantes :

- Présentation d'un programme de formation en co-innovation internationale qui est de qualité équivalente ou supérieure à celle du programme existant
- Expertise appréciable* dans l'aide procurée aux petites et moyennes entreprises (PME) technologiques pour qu'elles percent plus facilement sur les marchés étrangers, principalement au moyen de projets de co-innovation s'articulant sur la collaboration
- Expertise appréciable* de l'introduction d'entreprises sur un marché étranger et de l'élaboration de stratégies pour percer sur le marché
- Dix années d'expérience directe dans la poursuite de missions à l'étranger avec des PME de toutes les provinces, en association avec le gouvernement du Canada
- Prestation efficace de programmes d'exportation destinés aux PME dans le cadre de nombreux programmes fédéraux, en harmonie avec les objectifs stratégiques de l'État canadien
- Création de contenu pour un programme mondial de formation en co-innovation et prestation d'ateliers à 15 PME ou davantage
- Solide connaissance des chaînes de valeur mondiale ainsi que des initiatives de co-innovation et d'innovation ouverte couplées aux activités des entreprises

*Le terme « appréciable » suppose une connaissance approfondie du sujet, semblable à celle que l'on acquiert le plus souvent au terme d'importantes recherches, d'un travail rapproché auprès des intervenants et d'une expérience de première main.

4. Le présent achat est assujéti à l'accord commercial suivant :

Ce marché est assujéti aux accords commerciaux suivants :

- Accord de libre-échange canadien (ALEC)
- Accord de libre-échange Canada-Chili (ALECC)
- Accord de libre-échange Canada-Colombie (ALECCO)
- Accord de libre-échange Canada-Honduras (ALECH)
- Accord de libre-échange Canada-Corée (ALERC)
- Accord de libre-échange Canada-Panama (ALECPA)
- Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALECP)
- Accord de libre-échange nord-américain (ALENA)
- Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale

5. Justification du recours à un fournisseur sélectionné à l'avance

Oblique Consulting a créé le contenu employé lors de la phase pilote du projet, contenu qui lui appartient. Étant donné le montant et le temps investis dans ce travail, lancer un concours pour satisfaire à cette exigence ne s'avérerait ni rentable ni réalisable sur le plan opérationnel.

Brian Roberts, directeur d'Oblique Consulting, est un expert de calibre mondial pour ce qui est de conseiller les PME canadiennes sur la façon d'échafauder et de peaufiner une stratégie d'expansion internationale. Oblique Consulting constitue la solution la plus économique et la plus opportune à la concrétisation des objectifs à court et à long terme du Programme d'action en co-innovation internationale en raison de l'expérience que possède M. Roberts et de la possibilité de continuer à exploiter le contenu du programme.

6. Exclusions et/ou raisons justifiant le recours à l'appel d'offres limité

L'exception(s) ci-dessous pour *les marchés de l'État Règlement* est (sont) invoquée pour cet achat en vertu du paragraphe :

6.(d) une seule personne ou entreprise est en mesure d'exécuter le contrat.

1016 (d) lorsqu'il s'agira de livraisons additionnelles à assurer par le fournisseur initial et portant sur le remplacement de pièces ou la prestation de services continus à l'égard de fournitures, de services ou d'installations déjà livrés, ou visant à compléter ces fournitures, services ou installations, et qu'un changement de fournisseur obligerait l'entité à acheter des équipements ou des services ne répondant pas à des conditions d'interchangeabilité avec des équipements ou des services déjà existants, y compris les logiciels, dans la mesure où l'achat initial s'inscrit dans le cadre du présent chapitre; (code du processus d'attribution des contrats 74)

7. Titre de propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle d'aval découlant du présent marché appartiendra à l'entrepreneur.

8. Période du contrat proposé ou date de livraison

Le marché est d'une durée de 2,66 ans, soit du 1er août 2019 au 31 mars 2022. Le CNRC se réserve le droit de prolonger le contrat, pour des travaux supplémentaires de nature similaire, pour deux périodes supplémentaires d'un an.

9. Coût estimatif du contrat proposé

La valeur estimative du contrat est de 252 178,00 \$, plus la TPS.

10. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance

Oblique Consultants
4481 Stonehaven Ave., North Vancouver, BC V7G 1E7

11. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé de capacités

Les fournisseurs qui estiment être qualifiés et en mesure de fournir les services ou biens précités peuvent présenter par écrit un énoncé de capacités à la personne-ressource désignée ci-dessous, au plus tard à la date de clôture du présent préavis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

12. Date de clôture pour la présentation d'un énoncé de capacités

La date et l'heure de clôture fixées pour l'acceptation des énoncés de capacités est le 26 juillet 2019, à 14 h (HAE).

13. Les demandes de renseignements et les énoncés de capacités doivent parvenir à :

Melody Ellis - Agente principal des contrats
Conseil national de recherches du Canada
1200 chemin Montréal, Immeuble : M-58
Téléphone: 613-993-4461
Courriel : melody.ellis@nrc-cnrc.gc.ca